

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	37 (1965)
<b>Heft:</b>	9
<b>Artikel:</b>	L'architecte et l'industrialisation du bâtiment
<b>Autor:</b>	Balladur, Jean
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-125836">https://doi.org/10.5169/seals-125836</a>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'architecte et l'industrialisation du bâtiment

par Jean Balladur, architecte

44

Qu'adviendrait-il de l'architecte dans une société qui ferait largement appel à la construction industrielle de ses bâtiments ?

C'est une question qui se pose dès à présent et qui reçoit de multiples réponses. Elles sont dictées plus souvent par l'intérêt passionnel de leur auteur que par une vue prospective sereine de l'avenir de cette profession. Nous voyons, d'une part, un certain nombre d'envieux s'efforcer, en cette occasion, de régler leur compte à ces empêcheurs de danser en rond que sont pour eux les architectes. Par «danser en rond», il faut entendre, bien sûr, «arrondir impunément son bénéfice»; car il est plus facile de duper un fonctionnaire ou un maître d'ouvrage innocent, qu'un homme de l'art dont l'œil est exercé de longue date à juger à sa vraie valeur la qualité d'un bâtiment quel qu'il soit.

Nous voyons aussi des architectes inquiets pour leur avenir et conscients des insuffisances des techniques actuelles d'industrialisation du bâtiment, refuser l'obstacle.

Pour ma part, je pense que l'avenir de la profession d'architecte, c'est-à-dire l'avenir d'hommes qui ont reçu une formation spécifique les préparant à créer des œuvres dont la qualité technique et la qualité architecturale soit du plus haut niveau moyen possible, ne peut être mis en cause par une industrialisation du bâtiment que si cette forme nouvelle de fabrication de «l'objet-bâtiment», s'accompagne d'une dégradation importante du «goût» pour les valeurs architecturales que concrétise tout aménagement de l'espace.

Une opinion — aussi communément répandue que Descartes le disait du «bon sens» — c'est de croire que le «goût», le sens du «beau», un jugement juste des qualités d'une œuvre d'architecture sont *innés* et que n'importe qui — un fonctionnaire du Ministère de la construction, ou du CSTB ou de la Caisse des dépôts, un président de société d'HLM, un locataire ou un propriétaire — est en mesure d'apprécier ces qualités particulières d'un bâtiment, qui ne relèvent pas des techniques ou de respect du programme ou des règlements, mais des valeurs plus subtiles, des nuances très délicates qui séparent une «bâtisse» d'une œuvre d'architecture. Or, il s'agit d'une opinion erronée, très dangereuse, parce qu'elle gâte peu à peu et irrémédiablement ce qui faisait une des gloires de notre peuple, son bon goût.

Certes, il est très difficile de faire admettre à quelqu'un que son «goût», son sens du beau, est relatif, et que, par suite, il peut s'affiner, s'élever à la considération et au respect de valeurs qu'il ne distingue même pas faute d'y avoir été préparé. Et pourtant il est facile de donner de multiples exemples qui montrent bien que le goût le plus raffiné est le produit d'une tradition, d'une formation, et aussi de dons personnels développés dès l'enfance. Personne ne conteste réellement la suprématie française en matière de mode féminine. Bien sûr, les Anglais, les Italiens, les Américains, rejettent à grand cri cette prétendue suprématie. Il n'empêche que leurs regards sont constamment tournés vers Paris, et que les procès pour vols de modèles, montrent bien qu'ils sont encore dans l'obligation de trouver leur nouvelle inspiration chez les grands couturiers parisiens. A quoi tient cette suprématie? *Au milieu*. Un milieu au sein duquel le sens des nuances et de la qualité qui distingue par des riens une robe de grand couturier, d'une robe de confection — fût-elle très simple — s'est peu à peu aiguisé.

Il s'agit là d'une caractéristique très générale de la «perception» par les hommes de leur monde environnant. Ce qui passe «inaperçu» aux yeux d'un profane, n'échappe pas aux yeux du spécialiste. Tous les grands chasseurs le savent bien: des indices minimes mettent le professionnel sur la piste du gibier, alors qu'un néophyte passe à côté, a le nez dessus sans les voir. Le néophyte est comme un analphabète: les signes d'un grimoire sont pour lui sans signification. Il ne les distingue même pas, et passe outre avec indifférence.

Or, de même que l'on apprend à «lire», c'est-à-dire à dépasser le signe abstrait pour atteindre son correspondant conceptuel, on apprend à «voir l'architecture». C'est là l'objet même de la formation des architectes: il s'agit principalement de conduire le jugement de jeunes esprits déjà orientés par le choix de cette profession, vers une appréciation de plus en plus juste des vraies valeurs les plus fines de l'aménagement de l'espace.

Tout homme a certes en lui-même une semence qui le conduit à juger du beau et du laid, comme il a d'inné ce «bon sens» dont parle Descartes, qui lui donne la possibilité de distinguer le vrai du faux. Mais il reste que si son milieu, son éducation, sa formation, ne le conduisent pas à exercer et à perfectionner cette faculté embryonnaire, son jugement restera grossier, imparfait, bien qu'il le contente. Il pêchera par «ignorance». Et c'est pourquoi je reste parfois stupéfait de l'assurance, de la suffisance

même, avec laquelle j'ai pu voir «certains» trancher de question d'architecture que ni leur formation, ni leur compétence n'avaient préparé à le faire, dans le moment même où des architectes de talent étaient indécis sur la valeur de ce qu'ils voyaient.

Cette observation sur «la relativité» du goût et surtout sur sa «perfectibilité» vaut d'ailleurs pour les architectes. Une des raisons de la médiocrité actuelle de l'architecture française, par comparaison avec les finesse de l'architecture danoise ou finlandaise tient sans doute à un abaissement de la qualité du milieu architectural français et de ses centres de formation.

Quo qu'il en soit, il reste que, en France, c'est encore chez les architectes que l'on trouvera demain les hommes les plus aptes à créer, à choisir, à mettre en œuvre des bâtiments de qualité. Si donc une certaine exigence de «qualité» est entretenue dans notre pays par les pouvoirs publics, par les courants d'opinion, et aussi plus efficacement par le niveau spirituel auquel se situera notre peuple, il n'est pas à craindre que ceux qui ont été préparés à reconnaître et à créer cette architecture de qualité puissent se voir préférer d'autres spécialistes, alors qu'aucune caractéristique propre au bâtiment industrialisé ne l'impose.

Nous voulons dire par là qu'il reste à créer une esthétique propre au bâtiment constitué par des éléments industrialisés. Seuls des architectes peuvent la créer.

En effet, à la différence de *l'objet* industriel, l'objet architectural quel que soit son procédé de construction, exige une vérité de son apparence qui exclue tout «carrossage» à posteriori. Il est «beau» si sa structure, sa matière, sa forme, ses proportions, son adaptation au site, expriment une synthèse totale des divers facteurs à unifier dans la conception et la réalisation de l'ouvrage. La place de l'architecte, dans le cycle de fabrication du bâtiment industriel, ne peut pas être celle d'un «carrossier» qui habille un outil conçu d'abord en vue d'autres «fins». Qu'il soit intégré à l'équipe industrielle et commerciale qui produit le bâtiment ou bien qu'il utilise des éléments industrialisés pour édifier un bâtiment particulier, il est nécessaire qu'il ait la faculté de «composer» le bâtiment; c'est-à-dire la place de premier plan qui continuera d'être celle de l'architecte dans l'avenir.

Certes, notre analyse implique un certain nombre de préalables. Le premier, on le devine, c'est que l'évolution de notre société la conduise vers une demande de satisfactions d'ordre supérieur en ce qui concerne son envi-

ronnement architectural. Nous citerons, à ce propos, le rapport du groupe 1985, présidé par M. Guillaumart et présenté par M. P. Massé, sur les grandes orientations du V<sup>e</sup> Plan: «On redécouvre aujourd'hui – écrit-il – au seuil de la révolution scientifique et technique, ce que les philosophes avaient dit assez clairement au seuil de la révolution industrielle: qu'il faudrait proclamer le droit de chacun à vivre dans le beau, que l'esthétique est une dimension du bonheur dans une civilisation collective, que l'individu ne peut se reconnaître dans la société que s'il peut y satisfaire ses aspirations esthétiques.

»Le tournant est pris, semble-t-il: l'appétit de satisfaction esthétique est une tendance qui s'affirme dans les consommations privées de façon croissante, mais c'est aussi une *tendance menacée* dans les structures collectives, et il y a là, pour l'homme de 1985, un risque de divorce avec la société.»

Sur ce point, il reste beaucoup à faire. Il convient que l'Etat et son haut personnel administratif prenne une conscience aiguë de ses responsabilités en la matière. Il ne faut plus que soit imaginable cette réponse que me fit un jour un haut fonctionnaire, conseiller d'Etat, à qui je peignais la pauvreté esthétique de nos constructions scolaires: «La beauté ne m'intéresse pas.» Sinon la France peut dire adieu à son rôle culturel dans le monde. Comme le dit Elie Faure: «L'architecture est l'art qui teste la naissance et la mort d'une civilisation: il apparaît le premier et disparaît le premier.»

Il faut encore que les centres de formation des architectes représentent ces *milieux effervescents* dans lesquels le goût se perfectionne, s'affine, s'ajuste aux problèmes du temps.

Il faut enfin que les structures déontologiques, qui empêchent les architectes d'intervenir à d'autres places que celle de maître d'œuvre exerçant une profession libérale, soient réformées.

De ces trois préalables, le plus préoccupant reste le premier. Le goût français est en pleine décadence. Les architectes, qui comparent les produits de notre architecture, de notre industrie du meuble ou de l'éclairage, avec ceux de l'étranger, attendent avec anxiété les signes avant-coureurs d'un redressement, car ce sont eux qui décideront de la survie de leur profession et non pas l'industrialisation du bâtiment. Car hélas! dans le royaume des aveugles, les borgnes sont rois.

*Techniques et Architecture.*